



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Les autorités fédérales de la Confédération suisse

La présente édition est conçue pour les navigateurs sans soutien CSS suffisant et s'adresse en priorité aux malvoyants. Tous les contenus peuvent également être visualisés à l'aide de navigateurs plus anciens. Pour une meilleure visualisation graphique, il est toutefois recommandé d'utiliser un navigateur plus moderne comme Mozilla 1,4 ou Internet Explorer 6.

Le Conseil fédéral approuve la prolongation de l'indemnité forfaitaire de dérangement en cas d'urgence

Berne, 20.04.2011 - Le Conseil fédéral a approuvé la convention sur la prolongation de l'indemnité supplémentaire des médecins pour les visites à domicile ou en institution jusqu'à fin mars 2012. Cette « indemnité forfaitaire de dérangement en cas d'urgence » est avant tout versée aux médecins de premier recours, qui effectuent la majeure partie des visites à domicile.

Jusqu'au 1er mars 2010, les médecins pouvaient percevoir une indemnité forfaitaire, inscrite dans le tarif TARMED, pour les visites à domicile ou dans une institution. Cette indemnité forfaitaire de dérangement en cas d'urgence n'était plus prévue dans la version ultérieure de TARMED. Toutefois, les partenaires tarifaires ont décidé, après coup, qu'elle pouvait toujours être facturée. Elle est également prise en charge par la plupart des assureurs-maladie. Le Conseil fédéral a approuvé la convention actuelle présentée par les partenaires tarifaires santésuisse, la FMH et H+ Les Hôpitaux de Suisse visant à prolonger cette indemnité forfaitaire, qui pourra donc être perçue jusqu'à la fin du mois de mars 2012. Passé ce délai, cette position tarifaire devra être réévaluée et ancrée dans la structure tarifaire TARMED, pour autant qu'une prolongation soit prévue.

Adresse pour l'envoi de questions:

OFSP, Mme Sandra Schneider, responsable de la division Prestations, 031 322 95 05,
media@bag.admin.ch

Auteur:

Conseil fédéral
Office fédéral de la santé publique

Les autorités fédérales de la Confédération suisse
webmaster@admin.ch

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>